



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 25 Mars 2024

En exercice :	23
Présents :	20
Excusés :	0
Absent(s) :	0
Pouvoirs :	3
Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

09/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie, M. LAVALLÉE Richard.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique, Mme LEMAIRE Corinne

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, Mme DUCHESNE Valérie, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. Guillaume QUILLET.

Pouvoirs : Mme DUGARD Virginie à M. LAVALLÉE Richard
M. CHÉRON Julien à Mme BULKAEN Francine
M. HORCHOLLES Willy à Mme BERTOU Aline

Secrétaire de séance : M. LAVALLÉE Richard

OBJET : Vote des tarif cantine dès juillet 2024.

Tout comme le tarif du repas cantine, les tarifs du périscolaire sont établis sur le quotient familial.

Madame le Maire propose un tarif commune et un tarif hors commune.

TARIFS PAR ENFANT A LA DEMI-HEURE				
COMMUNE DE FRENELLES EN VEXIN				
QUOTIENT	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	Goûter
0 – 1 000€	0,85€	0,75€	0,65€	0,25€
Plus de 1 000 €	1,10€	1,00€	0,90€	0,25€
TARIFS HORS COMMUNE				
QUOTIENT	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	Goûter
0 – 1 000€	0,95€	0,85€	0,75€	0,25€
Plus de 1 000€	1,20€	1,10€	1,00€	0,25€
Pénalité en cas de retard par enfant : 20€ part fixe et 10€ la demi-heure				

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de valider les nouveaux tarifs périscolaire à partir de juillet 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider les propositions émises dans les conditions exposées ci-dessus ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait en séance le 25/03/2024

Madame le Maire
Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 027-200085462-20240325-09_2024DELIB-DE

S²LO

